

PERSPECTIVES

M A N D E L I E U **N°9** L A N A P O U L E

SEPTEMBRE 2007

Jean-Claude CASTILLO

Mon devoir de vérité

Jean-Claude CASTILLO était le très aimé et très respecté président de « l'Association des présidents mandociens et napoulois ».

Il ne l'est plus.

Le maire sortant a tourné, viré, grenouillé et a réussi à le faire mettre en minorité.

La faute impardonnable de M. Castillo ?

Avoir obtenu de la réserve parlementaire du député Bernard Brochand, 50 000 € de subventions pour 9 associations de la ville.



Bernard Brochand et Jean-Claude Castillo offrant 50 000 euros à 9 associations de la commune.

Il faut savoir que chaque année les députés, en fonction de leurs actions et de leur efficacité, reçoivent des crédits de l'Assemblée nationale, notamment pour subventionner des associations de leur circonscription.

C'est leur « réserve parlementaire ».

Cette année, M. Brochand décide de l'affecter en totalité à Mandelieu-La Napoule.

Il demande donc conseil à Jean-Claude Castillo.

Le président des Présidents en informe M. Leroy, qui donne son feu vert, puis il consulte les associations et constitue les dossiers en fonction des demandes et des besoins.

M. Brochand accepte 9 bénéficiaires.

Le crime

Mais, crime horrible, M. Leroy n'est pas averti de tout, par écrit. L'information orale donnée par Jean-Claude Castillo ne lui paraît plus suffisante.

Aussitôt il s'en prend à Bernard Brochand : refus de lui allouer une salle municipale pour la remise solennelle des dossiers, pressions fortes sur les propriétaires de salles privées qui pourraient lui en louer une, chantage sur des présidents s'ils vont eux-mêmes chercher leur dossier de subvention...

La réunion a tout de même lieu, au restaurant des amis.

Jean-Claude Castillo y est évidemment.

Lui sait vivre et sait remercier M. Brochand à côté de qui il est pris en photo. Insupportable. Leroy bout d'autant plus que lui, l'U.M.P. (aujourd'hui exclu) a déjà décidé de se présenter aux élections législatives contre l'U.M.P. Brochand.

Vengeance

Arrive l'assemblée générale de l'Association des présidents. Curieusement la salle est remplie de bien de ceux qui auparavant ne venaient jamais.

Ils sont là sur ordre du maire sortant, ordre donné dans le style : « virez-moi Castillo ou je coupe vos subventions ».

Il le ferait. Ils le savent. Il faut donc s'exécuter. L'homme des basses œuvres est Patrick Scala. Il annonce subrepticement sa candidature à la présidence.

EDITORIAL

C'était donc la rentrée.

J'espère que, pour vous, elle s'est bien passée dans notre Mandelieu-La Napoule que j'espère voir devenir une ville jardin.

La campagne pour les élections municipales est lancée. Je continue à vous écouter tant sur le site Internet que dans les réunions régulières que les uns et les autres organisez pour que nous puissions nous rencontrer.

En janvier un programme vous sera proposé. S'il emporte votre adhésion, une nouvelle équipe pourra agir.

Malgré les attaques et les coups bas, je continue à mener une campagne sereine.

Mandociens et Napoulois méritent attention et respect et un maire qui s'occupe enfin de la ville et de ses habitants.

J'espère être ce maire là. Merci de bien vouloir me faire confiance.

Bernard DAVID

Chef d'Entreprises

Conseiller Municipal

Membre de l'UMP



Bonne nouvelle

Le prix des cantines va baisser un tout petit peu. Le maire sortant a envoyé une lettre circulaire à tous les parents pour le leur dire.

Curieusement cette baisse aura lieu non pas à la rentrée mais à partir du 1^{er} janvier 2008 c'est-à-dire qu'elle ne sera visible que sur la facture de février juste avant les élections municipales de mars.

Qui est dupe ?

La « renégociation » avec le concessionnaire privé a été d'autant plus facile que, comme nous le dénoncions dans « Perspectives » depuis des années, nous sommes, restons et resterons malgré cette baisse, une des cantines les plus chères du bassin cannois.

Depuis 12 ans M. Leroy fait surpayer les parents.

Il vient de l'avouer. Il faudrait donc qu'il rembourse le trop perçu.

Faites votre demande en ligne sur

www.infoplus-mandelieu.com



Jusque là, en tant que trésorier, il n'avait jamais fait grand-chose et il n'a aucun projet. Mais il a des ambitions municipales. S'il veut gagner sa place sur la liste Leroy il faut bien qu'il en passe par ce coup tordu.

Réunion du conseil d'administration peu après. M. Scala est élu par 6 voix contre 3 et 1 nul.

Jean-Claude Castillo n'est plus président mais il retrouve sa liberté de parole. Il en profite pour faire savoir ce qui s'est passé à tous les élus et à toutes les associations.

Vengeance (suite)

M. Leroy après s'en être pris au père va s'en prendre à la fille.

Elle avait postulé pour un emploi saisonnier d'animation, à la mairie.

Le maire sortant lui écrit le 22 mai 2007 (Ref 2007 23 298 VA/MA-JB) : « j'ai le plaisir de vous informer que votre candidature a été retenue pour la période du 6 au 27 juillet 2007. Je me réjouis de vous compter parmi notre personnel cet été. »

Mais, comme nous l'avons vu, le père a parlé. Aussitôt le couperet tombe.

M. Carassou-Maillan, directeur général des services et non pas le maire sortant (lui n'annonce que les bonnes nouvelles) envoie une autre lettre à la fille de M. Castillo pour lui dire qu'on ne la prendra plus. Mesquin. Ignoble !

Toujours pire

M. Leroy en rajoute une couche.

Dans la voix de son maître, MLN magazine, il publie une lettre privée envoyée par le premier adjoint à M. Castillo où l'histoire est racontée à la façon Leroy, bien sûr sans historique ni point de vue de l'autre partie.

Cela lui vaut de la part de M. Castillo :

- une lettre recommandée pour exiger un droit de réponse

- deux procès, l'un pour rupture de contrat d'embauche, l'autre pour divulgation de correspondance privée.

Comme d'habitude M. Leroy perdra tout devant les tribunaux.

Qu'importe, ce n'est pas lui qui paiera l'avocat et la condamnation mais le contribuable.

Mais le contribuable est aussi électeur. Il saura se souvenir de tout cela.

La conclusion. Nous la laissons à M. Jean-Claude Castillo.

Voici ce qu'il a écrit dans une lettre ouverte :

« M. Leroy a, entre autre, un mépris total de la vie associative (où je me suis toujours impliqué avec passion) et de ses dirigeants bénévoles (que j'ai toujours défendus avec force).

« La confiance, l'écoute, le respect sont trois notions qui échappent totalement



Au palais préfectoral de Nice, Jean-Claude CASTILLO reçoit la médaille d'or du ministère de la jeunesse et des sports.

à l'actuel maire de Mandelieu-La Napoule et pourtant elles devraient être les qualités essentielles d'un élu local, et plus particulièrement d'un premier magistrat digne de ce nom.

« Aussi, afin d'apporter un renouveau dans notre cité, j'ai décidé de m'engager aux côtés de Bernard DAVID pour les prochaines élections municipales. C'est un chef d'entreprises honnête et efficace. Un homme de valeur et de conviction qui s'impliquera, comme il l'a toujours fait, dans l'intérêt général pour l'ensemble des concitoyens de notre ville. »

Tout le dossier sur

www.infoplus-mandelieu.com

Menaces

Un chef d'entreprises de Mandelieu-La Napoule a pour habitude d'aider diverses associations.

Un jour, les A.V.F. (Association des villes de France) lui ont demandé un lot pour la soirée où étaient fêtés les 20 ans d'existence de la section mandolocienne.

Ce chef d'entreprises a accepté d'offrir un voyage pour deux personnes.

Colère du maire sortant quand il l'a appris car ce chef d'entreprises est aussi son adversaire politique.

Aussitôt il a menacé : si vous acceptez ce don j'interdis votre soirée et je vous supprime votre subvention.

Les A.V.F., la mort dans l'âme ont dû céder. Tout cela, il fallait bien que ça se sache, n'est-ce pas M. le maire sortant ?

Le nom du généreux donateur ? Bernard DAVID.

Une vie au service des autres

Jean-Claude Castillo est né à Oran. Il est arrivé à Cannes en 1961 et à Mandelieu-La Napoule en 1965 où il a été pendant 33 ans agent général d'assurances.

Très vite engagé à fond dans la vie de la cité, il a été conseiller municipal de Louise Moreau à partir de 1989.

En 1995, Michèle Tabarot lui a demandé de venir l'aider à conquérir la mairie du Cannet. Cette victoire acquise, il a été son adjoint aux sports pendant 6 ans.

En 2001 il est revenu à Mandelieu-La Napoule. M. Leroy l'a alors appelé pour lui demander de créer l'Association des Présidents des principales associations de la ville. Elle regroupe aujourd'hui 46 associations dont 25 sportives et 21 culturelles, caritatives, commerciales et de loisirs.

Les lotos géants

L'Association des présidents n'a jamais reçu aucune subvention de la mairie et Jean-Claude Castillo laisse en partant un solde positif de 8 347 €. Il est vrai qu'il a su organiser des événements porteurs de ressources, par exemple deux lotos géants.

Pour l'un 900 joueurs et 20 569 € de bénéfice au profit de 21 associations.

Pour l'autre 1 625 joueurs et 32 500 € pour 38 associations.

Le record du Téléthon

Jean-Claude Castillo a aussi été le coordinateur du village Téléthon à Mandelieu-La Napoule. En 2002 il a battu le record départemental de dons, record toujours inégalé à ce jour : 89 124 €. Cela lui a valu la médaille d'argent de la ville, remise par Mme Christine Lequilliec (au nom de M. Leroy) ainsi que le diplôme d'honneur du Téléthon.

Un sportif accompli

S'il a beaucoup œuvré pour les associations, Jean-Claude Castillo a aussi beaucoup œuvré pour le sport. Et l'a beaucoup pratiqué.

Licencié à l'A.S. Cannes section volley 1^{ère} division, il a fait son service militaire au bataillon de Joinville où il était International.

Président fondateur du cercle parachutiste de Mandelieu-La Napoule de 1990 à 1998, membre du bureau exécutif de la Fédération française à Paris, il compte à ce jour près de 2 000 sauts.

Il a reçu de trois ministres, 3 médailles de la Jeunesse et des sports : le bronze de Roger Bambuck, l'argent de Guy Drut, l'or de Jean-François LAMOUR.

Il est aussi diplômé d'honneur de la Fédération française de parachutisme.

LA FOLIE EUROPA

Dans la précipitation, le maire sortant vient de faire voter par le conseil municipal l'agrandissement de la salle Europa et l'exil du jeu de boules. Le groupe socialiste et le groupe Bernard DAVID ont évidemment voté contre ce gaspillage programmé de la somme colossale de 15 millions d'euros.

A l'origine, la salle Europa avait été voulue par Mme Louise Moreau pour servir à la fois aux associations et à l'animation de la ville.

M. Leroy, lors de sa première campagne électorale en 1995, était bien sûr contre. Contre son existence. Contre son agrandissement.

Une fois élu, il a changé d'avis. Il a même baptisé cette salle : « Palais ». S'il l'avait pu, il serait allé jusqu'à l'appeler « Palais des festivals et des congrès » tant son complexe d'infériorité vis à vis de Cannes est fort.

Il y a renoncé. Certains sans doute ont du lui faire remarquer que nous n'avons ni festival ni congrès, juste quelques salons - intéressants d'ailleurs - et quelques expositions initiées par un tout petit nombre d'associations soigneusement choisies.

Voilà où nous en étions. Cahin-caha tout allait à peu près gentiment.

Frénésie

D'un seul coup, le maire sortant a mis en place sa révolution. Le 7 juin, toutes affaires cessantes, il a fait voter par le conseil municipal un budget de 9 800 000 euros pour l'agrandissement de cette salle Europa.

Il faudra y ajouter des avenants de l'ordre de 2 millions d'euros et - tenez-vous bien - 1 028 776 euros pour Sud architecte et encore 2 millions d'euros pour le transfert du jeu de boules.

Cela fera une addition de 15 millions d'euros. Une folie.

Ce vote obtenu, la même impatience a continué à habiter le maire sortant.

Sur son ordre, la commune a accordé dans l'urgence, dès le 23 juillet, le permis de construire ces 1 500 m² d'extension.

1 500 m² pour 15 millions d'euros, cela met le m² à 10 000 euros.

Tout ceux qui cherchent un logement apprécieront. Les autres aussi car tout cela sera payé avec nos futurs impôts.

Aucune étude

Il y a pire encore : aucun plan n'a été présenté, aucune maquette, rien. Il y a eu juste une évocation crayonnée sur la dernière carte de vœux du maire sortant.

Il n'y a eu ni étude de marché ni étude de retour sur investissement, ni évidemment concertation avec la population.



Voici le jeu de boules qui va être détruit.

M. Leroy ne sait pas où il va. Nous non plus. Mais nous allons devoir payer très longtemps pour de l'inutile. La commune ne rentabilisera jamais cette dépense.

En effet il y a de la concurrence : Cannes et son palais des festivals, Nice et son palais des congrès Acropolis ainsi que Nikaia, Le Cannet et la Palestre ou encore Monaco qui a une autre réputation internationale que nous.

Cette salle Europa, il ne fallait pas l'agrandir. Il suffirait de la rénover pour la mettre au goût du jour et mieux l'adapter à ce pour quoi elle a été conçue : satisfaire les besoins des Mandolociens et des napoulois.

Aujourd'hui tout est en route mais tout n'est pas irréversible.

Après mars 2008 la ville pourra retrouver la voie de la raison.

Ce sera le cas.

Avec un autre maire.

Il est sectaire notre (encore) maire

Le samedi 15 septembre la brasserie l'Océane (anciennement Jeanne d'Arc) à Capitou devait organiser un concours de boules.

C'était le premier challenge Eric Estivals du nom d'un grand sportif de notre ville dont un stade porte le nom.

Il disparaissait tragiquement il y a 30 ans. C'était une façon de marquer cet anniversaire. Le maire sortant a interdit ce concours de boules.

La raison ? Parmi les sponsors il y avait une société de restauration dont le président est son adversaire politique.

Il a annulé ce concours de boules, interdit que l'on honore la mémoire d'Eric Estivals simplement parce que sur les affiches figurait le nom d'une entreprise qui ne lui convient pas.

Pourtant tout avait été fait dans les règles.

Le 30 juillet, par écrit, la brasserie l'Océane avait demandé l'autorisation à l'adjoint aux sports Yves Simon. L'accord verbal avait été donné début août. L'accord écrit le 27 août. C'est la veille de ce concours, le vendredi 14 septembre donc - jugez l'élégance - que le maire sortant a tout fait annuler.

Les organisateurs en ont été pour leur organisation.

Les boulistes pour ce concours.

Capitou pour son animation.

Tout cela au nom du sectarisme du maire sortant.

ADIEU LE JEU DE BOULES !

Il y a 2 ans, le maire sortant inaugurant la buvette, avait juré la main sur le cœur que le jeu de boules du centre ville resterait éternellement là où il est.

Aujourd'hui il l'exile à l'îlot Robinson !

L'extension de la salle Europa va donc non seulement supprimer des espaces verts et des parkings mais aussi ce jeu de boules. Il ne pouvait plus rester là de toute façon. Il aurait été asphyxié entre la rue et le bâtiment nouveau.

Il n'aurait même plus eu assez d'espace pour organiser les concours officiels.

Le chantage auprès du président, en place depuis 30 ans et qui s'en ira à la fin de l'année, a été très clair : « Ou on vous laisse là avec votre petit terrain insuffisant ou vous acceptez sans

rechigner d'aller à l'îlot Wybrecht (c'est le vrai nom de l'îlot Robinson). »

Le président n'a pas trop rechigné.

Les 300 boulistes licenciés, oui.

Là bas, c'est humide. L'hiver, il fait froid.

Pour faire une partie, impossible d'aller à pied comme à l'habitude.

Il faudra prendre sa voiture et pas tout le monde en a une.

Surtout, tout comme les boulistes, les spectateurs avaient leurs habitudes. Tout cela participait à l'animation de la ville, faisait

vivre le commerce, servait de lieu de rencontre, c'était convivial.

Le maire sortant va tout détruire.

La meilleure : devant le conseil municipal il s'est irrité (le mot est faible) du fait que le groupe Bernard DAVID et le groupe socialiste votent contre sa décision.

S'il se demande encore pourquoi, les électeurs, et pas seulement les boulistes et les spectateurs, le lui diront.

En mars prochain.



2 millions d'euros pour exiler les boulistes ici.

L'INCENDIE DU 4 JUILLET : PLUS JAMAIS ÇA !

L'été a été chaud et sec. Et il y a eu beaucoup d'incendies : à Nice, Antibes, Vence, La Turbie, Contes, Mougins, Le Muy, Roquebrune sur Argens... Le plus violent a eu lieu à Mandelieu-La Napoule.



18 h 00



21 h 00

L'ouest de la ville a beaucoup souffert.

Dès le début de l'après-midi l'immensité de la catastrophe était prévisible.

La cause est connue. Une camionnette a pris feu sur l'autoroute de l'Estérel. Un mistral violent a fait le reste. 750 hectares ont été parcourus par ce feu, dont 500, à cheval sur les Alpes-Maritimes et le Var, ont été brûlés.

Une maison a été totalement détruite, deux autres l'ont été partiellement, 3 voitures ont été carbonisées et il y a eu une dizaine de blessés légers dont 6 pompiers. Ce n'est pas la première fois qu'une telle catastrophe se produit. Ce ne sera hélas pas la dernière si la Commune continue à ne pas faire ce qu'il faut en matière de prévention.

Rien n'a été fait

Sur Capitu il y a eu des travaux certes, mais ils sont insuffisants. A l'ouest de la ville, rien. Rien au Tremblant. Rien à Barbossi. Et c'est bien sûr à l'ouest que tout a brûlé.

Depuis des années pourtant les riverains réclament des bornes à incendie avec de l'eau sous pression. Rien, alors que le plan de prévention des risques d'incendie élaboré par la commune elle-même et validé par la préfecture le prévoit depuis... 2002. Si ce plan avait été mis en place, le Tremblant aurait été sauvé et Maure-Viel protégé.

Depuis des années il faudrait que la commune fasse procéder au débroussaillage. Rien. Le Riviera Golf, avec son gazon, a été pourtant un pare feu efficace. Voilà le bon exemple : quand le feu n'a rien à brûler, il s'éteint.

Il ne s'agira pas bien sûr de faire des Riviera Golf partout mais il faudrait couper certains arbres, débroussailler, semer de l'herbe. Cela coûtera cher. Et alors ? Cet argent aurait déjà pu être pris sur les sommes gaspillées pour satisfaire l'ego du maire sortant : Cabinet et service commu-

nication pléthoriques, réceptions ou vœux pharaoniques, affichages 4 x 3 inutiles, magazines de luxe, MLN TV... et les 15 millions d'euros qui vont être dépensés pour agrandir la salle Europa et déplacer le jeu de boules.

Rien n'a été prévu

Le maire sortant savait qu'il y avait des risques d'incendie. Il n'a rien fait. Il n'a même pas prévu un plan d'évacuation d'urgence.

Ces 3 et 4 juillet tout s'est fait dans la plus complète improvisation alors que dès 18h il était évident qu'on allait vers la catastrophe. La police municipale était là, bien présente sur le terrain, mais sans ordres cohérents. Les habitants évacués - il y en a eu plus de 900 à qui nous exprimons toute notre compassion - ne savaient souvent même pas où aller. Les salles où on les envoyait étaient parfois fermées et il fallait chercher celui qui avait la clef. Pas de lits, pas de trousse médicale de secours... Heureusement qu'il y a eu la Croix Rouge.

Heureusement aussi qu'il y a eu le parking de Géant Casino. Il a été le premier grand lieu d'accueil lors de cette catastrophe.

Copain et coquin

10 jours après le feu, le maire sortant a décidé d'étudier comment il aurait pu éviter ce feu. Pour lieu de réunion sur le terrain il n'a pas choisi le Tremblant ou Maure Vieil pourtant durement touchés. Ils auraient pu lui rappeler que depuis des années ils lui réclament des bornes à incendie toujours pas en place.

Non, il a choisi son copain le propriétaire de Barbossi qui perçoit toujours 100 000 euros H.T. par semestre pour la location des 100 hectares de la future décharge. Là, le maire sortant a dressé les louanges de ce copain là (Voir Nice Matin du 15 août). Sait-il que ce propriétaire, le libanais Iskandar Safa, est en France sous le coup d'un mandat d'arrêt ?

Comment déjà disait ce célèbre ancien ministre de l'Intérieur ? Ah oui : « Les copains et les coquins aiment bien s'assembler. »

C'était le cas jadis. Cela semble être toujours le cas, du moins à Mandelieu-La Napoule.

Courage et professionnalisme

Heureusement encore que police municipale et gendarmes ont su faire preuve de sang froid et d'initiative. Ils ont pris les choses en main. C'est eux qui ont évité le pire.

Avec bien sûr au premier chef les pompiers, sapeurs ou marins, venus des Alpes Maritimes, du Var, de Monaco, de Marseille et même d'Avignon. Ils ont été 850 à lutter avec courage et intelligence pour sauver tout ce qui a pu être sauvé, aidés dans leur mission par 5 canadiens et 3 hélicoptères basés habituellement sur l'aérodrome de Mandelieu.

Bien sûr cet aéroport génère à la fois du bruit et des rotations d'avions parfois au-delà de ce qui est autorisé. C'est inadmissible. Mais cet aéroport a prouvé aussi son utilité en cas de catastrophe. Comme cette fois ci.

Le reboisement

Enfin d'un grand mal va peut-être naître un grand bien : cyprès, pins et sapins ont brûlé. Ce sont tous des résineux, très inflammables tout comme les mimosas. Ils ont disparu.

Chênes-lièges, boulots, peupliers, platanes ont résisté à environ 80 %. Ce sont des feuillus. Ils sont moins inflammables.

Une évidence : en reboisant il ne faudra planter que des feuillus. Petit à petit ils devront remplacer les résineux. C'est affaire de l'Etat mais c'est aussi affaire de la commune. L'O.N.F. et le conseil général l'ont donc soufflé dans l'oreille du maire sortant.

L'insulte pour cacher l'incurie

Parce que notre Tartarin local au lieu de réfléchir et d'agir, en est resté au stade des rodomontades. En prime il y ajoute maintenant l'insulte.

Le mercredi 11 juillet, toutes affaires cessantes, il a convoqué un conseil municipal extraordinaire pour dire tout haut tout le bien qu'il pense de lui. Pour une fois il a même un peu pensé aux autres, enfin à « mon conseil majoritaire », exemplaire sur le terrain, a-t-il dit, même ceux qui n'étaient pas là.

Il a réservé ses insultes (et le mot est faible) à l'opposition municipale. Elle aurait dû lui demander l'autorisation d'aider ceux qui en avaient besoin, aide que tous ces élus de l'opposition municipale ont évidemment prodigué spontanément partout où ils le devaient. Mandolociens et Napoulois l'ont bien vu.

Cerise sur le gâteau, le maire sortant a fait voter une délibération pour demander que cet incendie soit classé « catastrophe naturelle ». Le préfet des Alpes-Maritimes a dû bien rire en recevant cette demande. Où est la catastrophe naturelle ? Il s'agit

d'un accident causé par un tiers identifié. Et assuré. Son assurance paiera la réparation de ces dégâts colossaux.

Organiser l'avenir

Mais ce qu'il faut, c'est savoir tirer les leçons du passé. Tout de suite.

Louise Moreau, qui savait voir loin, elle, avait créé un comité anti-feux. Il existe toujours.

Il faut le développer et lui donner tous les moyens nécessaires.

Il faut d'urgence, au Tremblant et à Barbossi, installer des bornes à incendie, en nombre suffisant, avec des accès assez larges pour que les camions de pompiers puissent y accéder et s'y croiser.

Il faut, en accord avec les propriétaires concernés, créer des coupe-feu larges et efficaces.

Il faut faire débroussailler, toujours comme au temps de Louise Moreau, de façon régulière et permanente par des fonctionnaires municipaux et non pas de temps à autre par des sociétés privées comme c'est le cas aujourd'hui.

Il faut intervenir auprès de l'O.N.F. pour qu'il y ait changement d'espèces lors de la replantation. Halte aux résineux. Place aux feuillus.

Il faut créer des réserves d'eau car en période de sécheresse, elle manque. Lors de cette catastrophe les pompiers ont été en limite d'approvisionnement.

Il faut créer une fréquence radio unique pour tous les pompiers et pour eux seuls. Ceux de Marseille, du Var et des Alpes-Maritimes n'avaient pas la même et ils ont

eu quelques difficultés pour communiquer.

Il faut interdire de nouvelles constructions à l'ouest de la ville ce qu'avait demandé Bernard DAVID lors du conseil municipal du 11 juillet 2007, notamment les 15 000 m² de Pierre et Vacances et surtout les 90 000 m² de la Z.A.C. de Barbossi, récompense allouée par le maire sortant au propriétaire du site en remerciement de son bon vouloir dans la cession des 100 hectares qui pourront devenir la décharge de toutes les ordures du département.

La mort de la ville

Entre parenthèse, si cette décharge avait déjà existé le 4 juillet, nous aurions vécu une véritable catastrophe humaine et écologique.

Ce sera un argument de plus pour affirmer notre refus total de ce projet.

Il faut enfin, en liaison avec ESCOTA (dont le siège social est, après tout, implanté à Mandelieu) mais aussi avec le Département, la Région, l'Etat et l'Europe, faire tout le long de l'autoroute un pare-feu. S'il avait existé, rien de tout cela ne serait arrivé.

Le risque permanent d'incendie existe. Nous le savons.

Le feu a toujours détruit. Il a déjà tué. Son retour périodique n'est pourtant pas inéluctable.

Quand il y aura une volonté politique de prévoir et d'agir, enfin Mandelieu-La Napoule pourra dire : « Plus jamais ça ».

Tout le dossier sur www.infoplus-mandelieu.com

L'AUTRE MAL DE LA COMMUNE : LES INONDATIONS

Incendies : rien ou presque n'a été fait et nous venons de payer l'addition.

Inondations : rien ou presque non plus n'a été fait et nous avons vu ce que cela a donné le 3 décembre 2006.

Les chaussées ont été parfois noyées sous 1 mètre d'eau dans les quartiers Riou-Argentière et Théoulière.

Le maire sortant ne peut pas dire qu'il ne savait pas. Il y avait eu le précédent du 25 décembre 2001. Avenue de Cannes, la Napoule, Cottage, Théoulière, Palmiers, tout avait été inondé.

A cette époque là, il était déjà au pouvoir depuis 6 ans mais tout était bien sûr de la faute de l'ancienne municipalité. Qu'avait-il fait, lui ? Rien. Qu'a-t-il fait après ? Toujours rien.

Mieux : le jour des inondations, le 25 décembre 2001 donc, il était au ski. Il y est resté. Et tant pis pour l'organisation des secours, tant pis pour la détresse des habitants.

Sur place il y a eu tout de même le premier adjoint, Jean Marche. Lui a vu, a interrogé les services techniques municipaux, a relu des études et le 8 janvier 2002 il déclarait à Nice Matin :

« Nous savons ce qu'il faut faire. Nous savons où le faire. Et surtout nous savons combien cela coûtera : 100 millions de francs. »

Mais il ajoutait : « Où allons nous trouver cet argent ? On ne peut pas augmenter de façon considérable les impôts. »

Quelques mois après la municipalité Leroy a augmenté les impôts de 12 % mais elle n'en a pas moins continué à ne rien faire pour nous protéger des inondations

Où trouver cet argent ? Nous le savons. Et sans augmenter les impôts.

100 millions de francs demandés à l'époque par M. Marche, cela fait à peu près 15 millions d'euros.



La ville inondée une fois de plus.

C'est exactement la somme que le maire sortant va consacrer à l'agrandissement de la salle Europa et au transfert du jeu de boules.

Voilà où pourrait se trouver cet argent.

La chute

Election après election, M. Leroy baisse. Quel que soit le nombre de votants, il obtient entre 4 000 et 4 400 voix sur plus de 16 000 inscrits aujourd'hui.

Quels que soient les scrutins, 6 électeurs sur 10 au moins se déplacent pour voter contre lui. Pour s'en convaincre, voici l'historique des différents votes sur Mandelieu-La Napoule.

Municipales de 2001 :

- 1^{er} tour : M. Leroy 4 118 voix (sur 13 422 inscrits) soit 44,02% des votants

- 2^e tour : 4 338 voix soit 44,45% des votants
Son « groupe majoritaire », comme il aime tant dire, est minoritaire.

Il n'a gagné l'élection que grâce à une triangulaire au second tour.

Cantoniales de 2004 :

- 1^{er} tour : M. Leroy 4062 voix (sur 14 598 inscrits) soit 44,50% des votants.

- Un second tour facile, seul contre le Front national, ne peut cacher que sa chute s'accroît.

Législatives de 2007 :

- 1^{er} tour : M. Leroy 4 394 voix (sur 16 111 inscrits) soit 43,03% des votants mais surtout 27,27% des inscrits.

Entre les deux tours, il s'agit, multiplie les mensonges, s'affiche « majorité présidentielle » alors que cela lui a été interdit, raconte partout qu'il est encore U.M.P., mobilise tout son cabinet, des fonctionnaires municipaux, des présidents d'associations sommés de l'aider par un chantage à la subvention, dépasse le montant autorisé du budget de campagne, accumule les causes d'annulation du scrutin... Malgré tout cela il perd. Largement.

Son score : 33,68% des inscrits.

M. Brochand est réélu.

M. Leroy n'est plus U.M.P.

Il n'a pas été réintégré malgré le forçage et les ridicules pétitions qu'il force ses obligés à faire. Pour retrouver sa carte, il comptait sur l'appui de son « amie » Michèle Tabarot (elle, réélue députée au 1^{er} tour) : elle l'a laissé tomber.

Aujourd'hui c'est un homme seul, sans projet, sans horizon.

Son agressivité pathologique, son sectarisme, son absence d'idées, tout ce qu'il fait et tout ce qu'il est, ont ligué tout le monde contre lui.

Certes, ces temps ci, il fait patte de velours, se propulse et s'impose partout, bat des records de mensonges et dit à chacun ce que chacun a envie d'entendre : rien n'y fait. Plus personne n'est dupe. Il est dans des sables mouvants. Plus il s'agit, plus il s'enfoncé.

Mars 2008 sera son Waterloo.

Au fait, est-ce qu'il reste encore une place à Sainte Hélène ?

L'ex U.M.P.

M. Leroy a été exclu de l'U.M.P. et malgré tous ses efforts n'a pas été réintégré.

Il a été exclu en mars, juste avant les élections législatives, par Alain Marleix, député en charge des élections, Brice Hortefeux, secrétaire général et Jean-Claude Gaudin, président délégué de l'U.M.P.

Juste avant d'aller chercher les lettres recommandées le lui signifiant, il a préféré démissionner.

Le dossier complet sur www.infoplus-mandelieu.com

Mais cela ne change rien à l'affaire. Exclusion ou démission, il n'est plus U.M.P.

Depuis il s'agit pour le redevenir. Ses amis (souvent un peu contraints) ont fait circuler de ridicules pétitions : rien n'y a fait. Son « amie », la députée maire Michèle Tabarot, secrétaire nationale en charge du développement du nombre des adhérents de l'U.M.P., l'a laissé tomber.

Il est allé trop loin, son cas est trop connu à Paris (il est même allé jusqu'à défier le président Sarkozy) pour qu'il puisse espérer un retour de grâce.

Reste l'investiture pour les prochaines élections municipales. Comme Mandelieu-La Napoule est une ville de moins de 30 000 habitants, cette investiture sera donnée par une commission départementale de l'U.M.P. présidée par Christian Estrosi.

Comment M. Leroy, qui n'est plus adhérent, pourrait-il être investi ?

Donc pour le moment, la ville est dirigée par un « divers droite ».

Nous verrons bien, après mars 2008, si elle revient dans le giron de l'U.M.P. Bernard DAVID, lui, est membre de l'U.M.P.

Justice pour l'Algéco

Le mercredi 16 mai, vers 21h30, en pleine campagne des Législatives, la permanence électorale de M. Brochand, à Mandelieu-La Napoule, a été enlevée par une grue.

C'était un modeste Algéco de moins de 20m² posé sur le parking privé du bar du soleil, avenue de Cannes. Plainte a, bien-sûr, été déposée par M. Brochand. Le procureur de la République a demandé à la gendarmerie de Cannes d'enquêter.

Elle a entendu de nombreuses personnes. Entre autres :

- le directeur de la police municipale, M. Dunand, qui, certes en civil, a supervisé l'enlèvement
- la société Médiaco qui y a procédé
- les policiers municipaux présents sur les lieux ce soir là
- Le gérant du bar du soleil
- et Bernard DAVID qui, alerté dès le début de cet enlèvement, est arrivé aussitôt et a averti toutes les personnes impliquées que ce qu'elles faisaient était illégal.

D'autres auditions ont encore eu lieu et ce n'est pas fini.

Si le Tribunal décide de poursuivre jusqu'au plus haut coupable, il y aura procès et un procès retentissant. Les délinquants risquent jusqu'à 5 ans de prison.

L'historique sur www.infoplus-mandelieu.com

Mon festival à moi

Les nuits du château sont plutôt bien organisées, ont acquis une certaine renommée, participent à l'animation et au renom de la ville.

Elles coûtent 40 000 euros par an à la commune. Ce serait tout à fait acceptable si elles ne servaient pas surtout aux élus et à leurs amis. Ils s'offrent tellement de places gratuites qu'il en reste bien peu pour les autres.

Ce n'est pas très grave car de toute façon ces « autres » ne pourraient pas y venir tant ces places sont chères.

Et voilà comment, avec l'argent des contribuables, le maire sortant s'offre un festival pour lui et ses amis.

Pôvre MLN TV

Elle n'arrive déjà pas à intéresser qui que ce soit à Mandelieu-La Napoule, la voici maintenant qui voudrait couvrir toute l'actualité, de Saint-Tropez à Monaco (voir MLN Magazine de juillet-août).

Cela s'appelle une télévision régionale. France 3 le fait depuis longtemps mais avec beaucoup plus de moyens et beaucoup moins de temps d'antenne à remplir chaque jour. Dès le départ nous savions que « notre » télé n'aurait pas la possibilité de lutter contre la concurrence et que cette idée mégalomane du maire sortant était vouée à l'échec. Bien sûr le personnel municipal qui y est affecté compense sa faiblesse par des idées.

Il vient même de réaliser un scoop : une interview fleuve d'un des frères du maire sortant qui nous a raconté sa vie.

Cela, c'était un grand moment de télévision.

Barbossi : tout s'accélère

Grâce à l'inertie du maire sortant, tout s'accélère du côté de Barbossi.

Le bail court toujours et le concessionnaire Onyx (Véolia) continue de payer - sûrement pas pour rien - le loyer de 100 000 euros H.T. par semestre au propriétaire, l'homme d'affaires libanais Iskandar Safa.



ne ministre de l'environnement et aujourd'hui avocate spécialisée dans l'écologie :

Consultée par Jean-Claude Glomaud, président de l'A.S.D.E.M.N.E., elle a confirmé par écrit que :

- Barbossi n'entre pas dans le cadre de la loi littoral parce que trop loin du rivage.

- Bien que classé espace naturel remarquable, ce site peut toujours recevoir des infrastructures ou des équipements s'ils sont d'intérêt général.

Qui décide qu'il s'agit d'un P.I.G. (projet d'intérêt général) ? Le préfet des Alpes-Maritimes. Et lui seul. Voilà où nous en sommes : loyer payé, appel d'offres lancé, il ne manque plus que la signature du préfet. Signature à haut risque si la population est mobilisée. Signature sans risque si la population est assoupie.

Et justement M. Leroy nous endort.

Bernard DAVID, au contraire, nous réveille. C'est lui qui, le premier, a dénoncé ce projet fou. C'est lui qui a obligé le maire sortant à faire marche arrière. C'est lui, et lui seul, qui empêchera ce scandale car il saura faire tout ce qu'il faut pour cela. Et surtout parce qu'il aura la volonté de le faire. Rien ne devrait être totalement irréversible avant mars 2008.

Mais attention, juste après tout se fera. Sauf si nous avons le maire qu'il nous faut.

Tout le dossier sur www.infoplus-mandelieu.com

En savoir encore plus : www.sauvegarde-mandelieu.com

Dernière minute :

En ce moment M. Leroy va à Barbossi presque tous les jours.

Il y rencontre des cadres de Véolia pour de longs conciliabules.

Pourquoi ?

Surtout que pendant ce temps là M. Safa s'est rendu le maître absolu du domaine.

Il a tout fait fermer et clôturer, a fait expulser à coup de bulldozers des commerçants installés là depuis des décennies, il refuse tout droit de passage aux différents propriétaires, voisins, c'est clair : pour lui Barbossi ne doit servir qu'à sa Z.A.C. (le moyen de gagner beaucoup d'argent) et à la future décharge (la contrepartie à accepter).

Huit procès sont en cours. Mandelieu-La Napoule ne peut devenir une zone de non droit.

Des logements enfin trouvés

A Mandelieu-La Napoule, une dame de 69 ans continue à travailler parce qu'une fois son loyer payé, elle n'a plus assez d'argent pour vivre.

Et ce n'est pas une situation exceptionnelle.

Nous manquons de logements pour retraités modestes, actifs, jeunes qui veulent s'installer et saisonniers.

Or, dans notre ville, pour 9 000 résidences principales, il y a 8 000 résidences secondaires.

Bernard DAVID a eu une idée : si les électeurs lui font confiance en mars 2008, il proposera aux résidents secondaires - qui souvent ne viennent que 8 ou 15 jours par an - de confier leur appartement à la mairie. Elle garantira le paiement du loyer et le maintien des lieux en l'état et elle pourra proposer ces logements à ceux qui en ont besoin. Avec 5% de réponses favorables, cela libérerait 400 appartements. C'est assez pour résoudre la crise. Sans béton nouveau.

Minibus

Une bonne alternative à la voiture pourrait être un minibus de 28 places, avec arrêt à la demande, gratuit, climatisé, accessible aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite. Du matin jusqu'en début de soirée, trois minibus (pour commencer) feraient en boucle : La Napoule, Minelle-centre commercial, les Termes, Capitou, les Tourrades et le bord de mer. C'est ce que Bernard DAVID propose.

Le Cannel un peu et Cannes beaucoup ont déjà mis en place une idée similaire. Mais c'est payant. Golfe Juan à son tour vient de la suivre : c'est gratuit mais en service seulement durant l'été. Si d'autres communes font ce même choix, c'est qu'il est bon. Il sera appliqué à Mandelieu-La Napoule à partir de mars 2008. Si nous avons un nouveau maire.



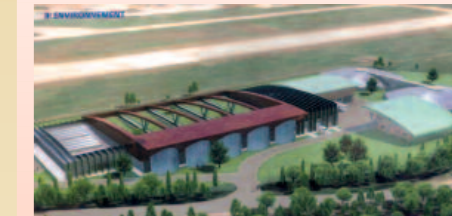
Le bus E-LO de Cannes.

La station d'épuration (suite)

Il y a des miracles qui ne portent pas chance à leur auteur. Juste avant le 1^{er} tour des élections législatives, M. Leroy a fait chuter le prix de « sa » station d'épuration de 120 millions à 60 millions d'euros.

Son coût devenait ainsi légèrement inférieur à celui de la station de M. Brochand.

Malgré ce miracle M. Leroy n'a pas été élu député, alors il boude et depuis plus rien. Il ne parle même plus de son projet.



M. Brochand, lui, continue à faire avancer le sien : la demande d'autorisation a été signée en préfecture, le montant des subventions d'Etat a été fixé par l'Agence de l'eau, l'appel d'offres a été lancé ce mois-ci et en octobre commencera la consultation des entreprises. La station d'épuration des eaux usées de M. Brochand est prévue pour Cannes, Théoule, La Roquette et Auribeau.

Mais, prévoyant, il l'a dimensionnée pour accueillir aussi Le Cannet, Mougins, Pégomas et Mandelieu-La Napoule qui avaient adhéré au projet Leroy.

Entre un projet fumeux et un projet en route, le choix est vite fait. Tout rentrera dans l'ordre après les élections. Une seule station d'épuration pour tous. Ce sera celle de M. Brochand.

Adieu Nicole

Madame Nicole Hechter n'est plus.

Celle qui vient de nous quitter était une grande dame. Elle est partie d'un coup, comme cela, avec sa discrétion coutumière. Elle s'en est allée

mais les plus tristes sont ceux qui restent. Ses deux filles et ses trois petits enfants d'abord, à qui nous présentons à nouveau toutes nos condoléances. Mais aussi tous ceux qui l'ont connue. Elle ne savait faire que le Bien. Jadis comme déléguée des parents d'élèves, présidente du comité des fêtes de La Napoule ou comme très active responsable des restos du cœur.

Il y a peu elle était devenue trésorière de l'A.I.D.C.M. l'association qui lui paraissait la plus à même de lutter contre tout ce qui ne va pas à Mandelieu-La Napoule.

Engagée en politique dès 1989, à l'U.D.F., elle avait participé à la campagne de Louise Moreau en 1995 et avait été candidate aux municipales en 2001 avec Patrick Lafargue. Lors des élections cantonales de 2004, elle avait soutenu Bernard DAVID. Elle était à nouveau à ses côtés, dans le premier cercle, dans son combat pour les municipales de mars 2008.

Madame Nicole Hechter s'en est allée mais, aucun doute, elle est aujourd'hui assise à la droite du Père, là haut, parmi les Justes.



Augmentation des impôts



En 2001, M. Leroy n'avait pas augmenté les impôts. Il voulait être réélu. Même si cela l'a été de justesse, il l'a été. L'année d'après il a augmenté les impôts de 12%.

En 2007 il n'a pas non plus augmenté les impôts. Il veut encore être réélu. Si c'était le cas, les augmenterait-il à nouveau de 12% l'année d'après ? C'est à lui qu'il faut le demander.



Bernard DAVID

Bien vivre à Mandelieu-La Napoule

Actualité de Mandelieu Revue de Presse Perspectives Comité de soutien Forum Bernard DAVID

Politique Economie Emploi Environnement Urbanisme Sécurité Enfance Jeunesse Action sociale Chronique du bel âge Sport Associations Culture Loisirs

Bernard DAVID, 57 ans, Chef d'Entreprises, Conseiller municipal, Membre de l'UMP et CANDIDAT aux élections municipales de 2008.

Les nouveautés d'InfoPlus

Actualité de Mandelieu

Pas de commerce sans vie Pas de vie sans commerce

Actualité de Mandelieu

Et les logements familiaux ?

Actualité de Mandelieu

Sécurité : Toujours de l'insécurité

Actualité de Mandelieu

Vive le sport

Bernard DAVID répond

Réponse dans le forum

Plan local d'urbanisme

Réponse dans le forum

Centre ville

Réponse dans le forum

La rentrée des classes

Toutes les réponses

Je vote Bernard DAVID

Ils viennent de rejoindre le comité de soutien :

Nathalie BIOT
Jean-Christophe ESTIVALS
Hilde JAHN
François PEREZ

Tous les membres

Le forum de Mandelieu

Entrez et discutez dans le forum de Mandelieu-La Napoule.

Les dossiers d'InfoPlus

Connaissons notre ville

Décharge de Barbossi

Hameau des Grenadines

L'actualité de Mandelieu-La Napoule

Découvrez toute la vie de Mandelieu-La Napoule. Réagissez et donnez votre opinion.

L'actualité de Mandelieu-La Napoule

DIALOGUONS

Notre site n'a que quelques mois d'existence :

En 7 mois plus de **38 000** visiteurs ont déposé près de **3 000** opinions ou messages et ont lu **400 000** pages.

Ce succès prouve le besoin que vous avez à la fois de nous faire part de vos attentes et de savoir ce qui se passe dans notre ville.

Nous vous avons proposé des articles, des dossiers, des enquêtes. Nous avons mis au jour de dangereux projets cachés, dénoncé des scandales mais aussi montré des solutions.

Vous avez beaucoup discuté dans le forum. Bernard DAVID a donné une réponse chaque fois que cela lui a été demandé.

Vos centres d'intérêt, d'inquiétude ou d'espoir sont très clairs :

- La décharge de Barbossi dont la menace se précise
- Le manque de logements familiaux
- L'absence de protection contre les incendies et les inondations
- Cannes Marina défigurée par une usine d'incinération
- Géant Casino qui va être transféré dans la vallée de la Siagne
- La honte devant ce qui s'est passé au hameau des Grenadines
- Des fonctionnaires municipaux maltraités

- Les coups bas lors de la campagne des Législatives

- La circulation réduite à des embouteillages

- Un sentiment d'insécurité qui perdure
Vous avez surtout réclamé une autre façon de gérer la ville. Pas celle d'un clan, seulement là pour servir un homme. Vous voulez des élus à l'écoute de tous les habitants et au service exclusif de Mandelieu-La Napoule.

Au fil des mois vos demandes se sont précisées :

Vous aimeriez une pause dans le béton, une commune qui reste à dimension humaine, des espaces verts, des promenades, une Siagne préservée et embellie, la renaissance du commerce de proximité, de meilleurs transports en commun, des maisons de retraite à prix abordable, une présence médicale renforcée et une ville animée tout au long de l'année.

Pour que ces nécessités deviennent réalité, chaque jour notre comité de soutien se renforce.

Droite, gauche et centre : une union s'est créée avec pour objectif que demain soit meilleur qu'aujourd'hui.

Continuons à dialoguer sur ce site, à nous rencontrer, construisons ensemble notre projet d'avenir pour que chacun puisse bien vivre dans ce qui deviendra une ville jardin.

www.infoplus-mandelieu.com

Mandelieu-La Napoule 2007 - B.P. 13 - 06211 MANDELIEU cedex

E-mail : bernard.david@infoplus-mandelieu.com

Téléphone : 06 28 50 83 29

